

Jacques Bernot

Édouard WALCKIERS

Banquier et révolutionnaire

Éditions Jean-Jacques Guillaume
Collection Histoire et Patrimoine

Éditions Jean-Jacques Wuillaume
Couverture : Édouard Walckiers, huile sur toile,
XIX^e siècle. Collection particulière.
ISBN : 979-10-95373-37-7
Dépôt légal : décembre 2020

Du même auteur

La répartition des compétences LGDJ 1996

Canal Rhin-Rhône : le dossier En collaboration Economica 1997

Les Sénateurs En collaboration Gualino 1998

Place Joffre : cinquantième de l'IHEDN

En collaboration Hervas 1999

*

Les Palatins, princes d'Europe Nouvelles éditions latines 2000

Mademoiselle de Nantes, fille préférée de Louis XIV

Nouvelles éditions latines 2004

La fortune disparue du roi Louis-Philippe

Lanore 2008 et nouvelle édition 2015

Gaston Palewski, premier baron du gaullisme

François-Xavier de Guibert 2010

Le comte de Toulouse (1678-1737), amiral de France et gouverneur de Bretagne Lanore 2012

Les princes cachés ou histoire des prétendants légitimistes (1883-1989) Lanore 2014 et nouvelle édition 2015

Le comte Roy (1764-1847), de la fortune privée au service de l'État

Clément Juglar 2017

Camille Chautemps, le pouvoir et la défaite Clément Juglar 2019

AVANT-PROPOS

Au nord de Bruxelles, Laeken est une banlieue agréable, sur des hauteurs qualifiées de « *point le plus haut du Brabant* », dominant le cours de la Senne, sous-affluent de l'Escaut. Ces hauteurs, jadis parcourues par une voie romaine et dont le nom est mentionné dès le XI^e siècle, sont rattachées à la capitale belge depuis 1921. Laeken abrite notamment des équipements portuaires, le domaine royal et les serres mais aussi le plateau du Heysel qui a accueilli l'exposition universelle de 1958 et rassemble les amateurs de sport au célèbre stade.

À la fin du XVIII^e siècle, ce lieu devient résidentiel. Entre 1782 et 1784, les gouverneurs généraux des Pays-Bas, l'archiduchesse Marie-Christine, fille de la grande impératrice Marie-Thérèse, et son époux, Albert de Saxe, duc de Teschen, achètent un domaine pour y construire une habitation de plaisance. Cet établissement a des conséquences non négligeables pour Laeken. Son territoire se couvre rapidement de maisons de plaisance construites par des Bruxellois aisés, attirés par la proximité du palais.

Ainsi, en 1788, sur le coteau de Caillou, est édifié un petit château, inspiré de l'architecte Palladio. Ce pavillon de campagne, d'un classicisme épuré, sera coiffé, plus tard, d'une rotonde un peu lourde qui lui vaudra le nom de Belvédère. Il garde le souvenir de son bâtisseur : Édouard Walckiers (les Belges prononcent Oualkirss N.A.) qui fut receveur général et conseiller des finances des Pays-Bas autrichiens.

« *Édouard le Magnifique* » pour l'historien Carlo Bronne ; « *La Fayette belge* » pour Jo Gérard, Walckiers qui a laissé le souvenir de sa munificence et de son esprit démocratique, apparaît, pour d'autres, comme un financier et un homme politique raté. Patriote ou provocateur, agent double ou philanthrope ? Qui fut-il réellement ?

L'historiographie l'a à peu près totalement omis pendant un siècle, y compris en Belgique, jusqu'aux années trente, avec le livre de Jean Bouchary sur Les manieurs d'argent à Paris à la fin du XVIII^e siècle et Suzanne Tassier, dans son important mémoire de 1929 sur Les

démocrates belges de 1789, qui ne l'évoque encore qu'au passage, comme un bailleur de fonds. Trente ans plus tard, le livre *Financiers et comédiens au XVIII^e siècle* de Carlo Bronne, en 1969, puis, plus récemment, un article de Jo Gérard sur le *La Fayette belge* en 1989 ont approché le personnage. Quant au duc de Castries, de l'Académie française, qui raconte, dans ses intéressants *Papiers de famille* publiés en 1977, le duel ayant, en 1790, opposé le duc de Castries à Charles de Lameth, il cite le témoin de ce dernier mais le nomme « Jean Valckenaër » et le qualifie de « patriote hollandais » : *Horresco referens*. La période récente s'est montrée plus attentive, avec l'exposition organisée, en 1990, par le Cercle d'histoire, de folklore et d'archéologie d'Evere.

Depuis une vingtaine d'années, Édouard Walckiers émerge, peu à peu, de l'oubli. Encore les recherches généalogiques récentes révèlent-elles parfois quelques erreurs ou lacunes. L'étude la plus récente, concernant Walckiers indirectement, revient à Michèle Galland, avec son article sur la Noblesse d'affaires dans les Pays-Bas autrichiens : *Adrien Ange de Walckiers (1721-1799)*, dans l'ouvrage *Patrons, gens d'affaires et banquiers*, en 2004.

S'agissant des archives, la moisson n'est pas ample, ni en Belgique, ni en France. Alors que Walckiers est supposé avoir été le banquier de Philippe-Égalité, transférant ses diamants et négociant sa collection de tableaux, les archives privées de la Maison de France, branche d'Orléans sont muettes sur lui, les seules traces figurant à propos de la pairie d'Avesnes et de certaines créances. Tout aussi muettes sont les archives saisies de Madame Tavernier de Boullongne, sœur de notre banquier. Heureusement, l'homme aimait la polémique et a souvent fait imprimer ses propos.

Quant à la descendance d'Édouard, tout en conservant son portrait, elle ne le considère pas forcément comme le personnage central de la famille.

Des études ont été publiées, en Belgique, sur les finances des Pays-Bas autrichiens, puis sur les épisodes de la révolution brabançonne. D'autres ont, en France, mis en évidence le rôle du « *comité secret* » des Tuileries, celui des Exagérés et tenté d'identifier les te-

nants d'un « *parti de l'étranger* » pendant la Révolution française. D'autres encore ont traité de l'émigration française à Hambourg. Le présent ouvrage s'efforce, en confrontant ces études, d'identifier Édouard Walckiers, avec ses paradoxes et l'ombre qui envahit la moitié de sa vie. Appuyé sur une exploration des archives nationales, tant en France qu'en Belgique, il permet de disposer d'une vue de toute la vie d'Édouard Walckiers, et notamment de la seconde moitié de celle-ci, plongée dans l'obscurité. Trois sujets importants sont mis en lumière : la contradiction entre le maintien de l'administration habsbourgeoise des Pays-Bas autrichiens et son appui sur un bailleur de fonds aux convictions identitaires « belges » et jacobines toujours plus affirmées ; les placements de précaution opérés par Philippe-Égalité, duc d'Orléans, ainsi que ses investissements à Londres pendant la Révolution ; enfin, l'implication de Walckiers dans le courant des Exagérés du Paris des années 1792-1793 et dans la mouvance du « parti de l'étranger », du « comité autrichien ». Nous voyons ainsi apparaître un personnage complexe : le banquier, l'homme d'affaires mais aussi le millionnaire devenu démocrate et même montagnard, prenant part à la Révolution française. Nous mesurons enfin le quasi-anéantissement de cette existence à partir de la faillite de 1796.

Dans la galerie des personnages ignorés que nous avons voulu présenter, tels Mademoiselle de Nantes et son frère, le Comte de Toulouse, puis tels Gaston Palewski et Camille Chautemps, deux hommes politiques face à la Seconde Guerre mondiale, mais aussi des suites biographiques comme les Palatins, princes d'Europe ou comme Les princes cachés, histoire des prétendants légitimistes, ce portrait d'Édouard Walckiers, apparaît comme formant une sorte de pendant à la biographie consacrée au Comte Roy en 2017, par son thème : celui des rapports entre l'argent et le pouvoir politique à l'époque de la Révolution et de l'Empire .

Chapitre premier

Enfance et années de formation

Un pays de cocagne : le Brabant, où nous nous projetons au milieu du XVIII^e siècle apparaît, au premier regard, comme une terre prospère, laborieuse, pacifique, où l'épargne est bien employée. Quand il naît à Bruxelles, en novembre 1758, Édouard Walckiers est le rejeton d'une des familles les plus riches de ce pays. Une vie de rêve pourrait s'offrir mais l'histoire va en décider autrement. Alors que tout paraît paisible, tout se prépare, au contraire, pour faire basculer le pays, la famille et son héritier dans des événements dont ils n'ont pas même l'idée.

Les Pays-Bas autrichiens

Les Pays-Bas autrichiens auxquels appartient le Brabant sont d'anciennes possessions des Habsbourg, apportées par le mariage de Marie de Bourgogne, fille et héritière du célèbre Charles le Téméraire, avec Maximilien de Habsbourg, dont le fils, Philippe le Beau, épousa Jeanne la Folle, reine d'Espagne : ce furent les parents de l'empereur et roi Charles Quint. Il faut bien comprendre que la source de la possession de ces territoires par la Maison de Habsbourg est le droit féodal qui les a fait entrer précédemment en possession des ducs de Bourgogne : Flandre et Artois en 1384 ; Brabant, Namur, Limbourg en 1430 ; Luxembourg en 1431 ; Hainaut, Hollande, Zélande, Frise en 1433, etc. Amputés des Provinces Unies, qui ont pris leur indépendance dès 1581 et de l'Artois, donné en dot à la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV mais aussi enrichis du duché de Gueldre au XVI^e siècle, les Pays-Bas sont, dès lors, formés par la réunion du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers, du duché de Limbourg, du duché de Luxembourg, du duché de Gueldre, du comté de Flandre, du comté de Hainaut, du comté de Namur, et des villes de Tournai et de Malines, chacun de ces fiefs ou villes ayant ses institutions particulières. La puissante principauté ecclésiastique de Liège, vassale du Saint-Empire mais ne relevant pas des Pays-Bas autrichiens, vient compléter cet ensemble.

Restés sous la domination des rois d'Espagne descendants de Charles Quint, les Pays-Bas dits « espagnols » ont, à l'issue de la guerre de Succession d'Espagne, été attribués à titre personnel au chef de la Maison d'Autriche – dont les archiducs sont aussi les descendants de Charles-Quint – par le traité d'Utrecht de 1713 et confirmés comme leur possession par les divers traités qui ont sanctionné les guerres successives ayant déchiré l'Europe au XVIII^e siècle.

Il faut aussi comprendre que la source du pouvoir n'est pas, dans toute ces possessions, l'autorité absolue du souverain mais le consentement de la population à sa suzeraineté en échange de la reconnaissance, par le suzerain, des droits et libertés que celle-ci détient traditionnellement. Ce consentement et cette reconnaissance sont manifestés par la cérémonie dite de la « Joyeuse entrée » du suzerain dans la ville principale de son fief.

Le pays est alors administré par un gouverneur, nommé par l'Autriche, assisté par un ministre dit plénipotentiaire. De 1749 à 1780, le gouverneur est le prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur germanique François I^{er} et beau-frère de l'impératrice Marie-Thérèse, la dernière de Habsbourg, sa descendance portant le nom de Habsbourg-Lorraine. Quant au poste exécutif de ministre, il voit se succéder le comte de Cobenzl jusqu'en janvier 1770, puis le comte Georges-Adam de Stahremberg jusqu'en 1783. L'administration du sage Charles de Lorraine respecte les privilèges locaux. Le prince écrit à l'impératrice : « Il est vrai que ces pays sont très attachés à leurs privilèges et même j'ose dire qu'ils poussent cela jusqu'à la folie. Mais ils sont tous élevés dans ce préjugé et il serait dangereux de toucher cette corde. »¹.

Malgré cette administration débonnaire, le pays, marqué par les guerres successives, connaît une pesante misère. L'impératrice Marie-Thérèse juge que des réformes institutionnelles et sociales sont nécessaires. Elle décide, en 1757, de supprimer le Conseil suprême et de confier le suivi des affaires au chancelier d'Autriche directement. Trois mémoires sont établis sur la situation politique, ecclésiastique et économique du pays. Un développement économique apparaît, avec le premier essor d'une industrie charbonnière et métallurgique, mais aussi textile. Sur le plan culturel, une Académie impériale des

belles lettres et des sciences est ouverte à Bruxelles en 1769. L'usage du français s'étend mais les actes officiels doivent toujours être rédigés dans la langue locale. La compagnie de Jésus, supposée hostile aux réformes, est dissoute et ses collèges fermés, ce qui provoque une première indignation. Des rectifications frontalières sont, enfin, opérées avec la France en 1779.

Du fait même de ces évolutions, à partir des années 1775, les onze provinces qui constituent les Pays-Bas autrichiens se trouvent confrontées à des contradictions difficiles à surmonter. D'une part, leurs institutions politiques restent largement marquées par l'héritage féodal. D'autre part, elles bénéficient d'une croissance économique, en lien avec ce qu'il est convenu d'appeler la première révolution industrielle, qui affecte tous les secteurs de l'activité : production textile, extraction du charbon, industrie métallurgique, papier, tannage du cuir mais aussi agriculture. Une couche sociale d'entrepreneurs, de gros négociants occupe une place économique, sociale, idéologique de plus en plus importante mais ne parvient pas à accéder à l'influence politique à laquelle elle aspire. L'historienne Suzanne Tassier relève, dans son mémoire de 1929 sur Les démocrates belges de 1789. Étude sur le vonckisme et la révolution brabançonne : « Banquiers, industriels et négociants se sentaient capables de hardiesse, d'esprit d'entreprise et impatientes de pouvoir exercer librement leur activité, de dépenser leur énergie et de s'enrichir rapidement (...) En relation avec les négociants et financiers des pays voisins, ils aspiraient à une vie plus large et plus mouvementée ; ils déploraient l'esprit routinier de leurs concitoyens, leur défiance en matière de commerce, leur esprit d'économie. Ils auraient voulu voir supprimer les douanes intérieures ; ils auraient voulu qu'à défaut d'Anvers, le port d'Ostende au moins fût développé ; ils allaient même jusqu'à rêver d'une politique coloniale ». Les conditions d'une révolution bourgeoise sont réunies.

Une famille de la banque d'affaires

Dans la société des Pays-Bas autrichiens, faite de corporations et d'ordres, l'ascension sociale est lente. Les exceptions sont rares et d'autant plus remarquables. Or, la famille Walckiers, d'origine semble-t-il gantoise, connaît, selon l'expression de l'historien Jo Gérard, une « ascension irrésistible ». Son triomphe en deux générations mérite d'être mis en lumière.

Daniel Walckiers (1642-1693) a été échevin de Ninove, ville de Flandre orientale, dans le Denderstreek. Le 10 février 1727, depuis Vienne, l'empereur germanique Charles VI concède la noblesse à Corneille Walckiers, commis et receveur général du comté de Flandres. Les armes référencées à cette occasion se blasonnent : « parti d'or et de gueules, le premier chargé de trois rochers de gueules, sur celui du milieu un faucon au naturel, avec une étoile de gueules sur la tête, le second pareillement chargé de trois rochers d'or, avec un faucon au naturel, et une étoile d'or sur la tête. Heaume d'argent, grillé et liseré d'or, aux hachements et bourrelet d'or et de gueules, et pour cimier un faucon au naturel naissant déployé, ayant sur la tête une étoile de gueules et d'or ». Joseph Walckiers, frère de Corneille, est, à son tour, anobli le 18 décembre 1734, à Vienne, par l'empereur Charles VI. Les armes référencées à cette occasion sont les mêmes que celles de son frère, brisées d'une bordure dentée de gueules et d'or. Quant au frère cadet d'Adrien-Ange, Paul Walckiers, seigneur de Gammarage, qui suit le courant des idées nouvelles, il devient, en 1777, trésorier de la loge maçonnique *L'Heureuse rencontre*. Une branche cadette issue de Josse, celle des Walckiers de Vliringhe suit une ascension plus discrète.

Le père d'Édouard, Adrien-Ange Walckiers, est né à Grammont en février 1721. « Assez méconnu » mais « connu comme très honnête », selon l'historienne Michèle Galand, Adrien-Ange acquiert la terre de Tronchiennes (Dronghen), village au bord de la Lys à la sortie de Gand, en 1753. Il occupe les fonctions, certes honorables mais sans excès, de grand-bailli de la ville de Termonde (Dendermonde), ville flamande située dans le Denderstreek, bassin de la rivière Dendre, aujourd'hui en Flandre orientale. Il obtient surtout la concession du monopole du commerce avec les Indes à partir du port d'Ostende. Port franc depuis 1781, Ostende est tourné vers le commerce colonial mais souffre de la forte concurrence des ports néerlandais et anglais, ainsi que d'une situation moins favorable qu'Anvers. Le monopole permet cependant à Adrien-Ange d'accumuler une belle fortune dans l'armement maritime.

Mais c'est le côté maternel qui compte dans cette étonnante famille. Nous sommes, en effet, en présence d'une intéressante forme de matriarcat. Adrien-Ange épouse, en 1755, Dieudonnée-Louise Nettine, née en 1736 et héritière d'une importante famille de banquiers bruxellois.

La banque fondée en 1733 par Matthias Nettine, originaire de Namur mais aussi possessionné au Luxembourg, est alors la plus puissante des Pays-Bas autrichiens. Sa capacité à résoudre les difficultés de maniement des espèces est reconnue. Ainsi, dès 1735, alors que le gouvernement des Pays-Bas prétend obtenir une avance de 120.000 florins par prélèvement sur les fonds libres d'emploi des monts-de-piété de Bruxelles, Anvers et Tournai, les conseillers assesseurs de ces établissements mais aussi certains créanciers bien informés s'émeuvent. La banque *Nettine* organise alors le transfert nocturne des espèces nécessaires, en prévenant tous les inconvénients qui se présentaient pour la comptabilisation des espèces et pour la remise à destination voulue par les autorités.

L'établissement est dirigé, après la mort de Matthias, en 1749, par sa veuve, née Barbe Stoupy. Celle-ci fournit un profil extraordinaire de dirigeante d'entreprise de haut niveau au XVIII^e siècle et son histoire, ainsi que le relèvera la Banque nationale de Belgique en lui consacrant une exposition en juin 2018, est proprement « fabuleuse ». Née le 20 novembre 1706 à Arras d'une famille originaire du Hainaut, elle ne s'enferme pas dans le chagrin du veuvage et, dès juillet 1749, se fait confirmer dans les fonctions de banquière par un acte signé du marquis de Herzelles et du conseiller Papejans de Morchoven, la présentant comme « la personne idoine et capable » de les occuper après son défunt mari.

Ce choix va se révéler excellent car Barbe Nettine est une femme de caractère trempé, très entreprenante et avisée. La banque, dont le siège est à Bruxelles, rue des Longs-Chariots, prend notamment en charge le refinancement du trésor des Pays-Bas autrichiens. Le gouverneur Charles de Lorraine, satisfait, ne tarde pas à recommander la banquière à sa belle-sœur l'impératrice Marie-Thérèse. Cette dernière va recourir aux services de l'habile financière. Madame Nettine se révèle, en particulier, d'un soutien précieux lors de la guerre de Sept Ans, à partir de 1756, où elle assure du crédit à l'impératrice Marie-Thérèse, au moyen d'emprunts dits à lots. Ces emprunts, qui permettent à la puissance publique de trouver un financement, sont levés dans la population, moyennant un intérêt annuel mais aussi, pour les souscripteurs, la possibilité de recevoir des lots attractifs. La banque, quant à elle, cautionne l'opération à une hauteur fixée d'un commun accord et conserve à peu près le huitième des

sommes levées pour couvrir ses frais de gestion qui comportent, il est vrai, beaucoup d'écritures. Quelque huit millions de florins sont ainsi avancés au trésor autrichien entre 1758 et 1760. Selon l'historien Carlo Bronne : « Seule, la maison fondée par Matthias de Nettine avait l'envergure suffisante pour se livrer aux opérations publiques ». La banque *Nettine* va étendre son champ d'intervention en fournissant en métal la manufacture qui frappe la monnaie en usage dans les Pays-Bas, autrichiens, devenant, en quelque sorte, la banque centrale de ce pays, le « pilier de l'administration financière des Pays-Bas », selon l'expression de Nicole Peermans. Le ministre plénipotentiaire Cobenzl mesure si bien l'influence de la banquière qu'il la consulte régulièrement. En échange, la banque sait ristourner au ministre d'importants montants sur les emprunts levés, tels les 20.000 florins qui lui sont attribués sur les exercices 1754-1756. Ce soutien au plus haut niveau de l'Autriche vaut à l'entrepreneuse veuve l'anoblissement et le titre de vicomtesse de Nettine, en 1758, mais aussi l'assurance qu'aucun établissement de banque public ne sera créé par le gouvernement. L'absence de concurrent digne de ce nom assure la prospérité de la banque.

En 1756, Adrien et Dieudonnée-Louise Walckiers ont un premier enfant : Louise. Édouard naît, le 7 novembre 1758, à Bruxelles. Il est baptisé dès le jour de sa naissance, en l'église Notre-Dame-du-Finistère, achevée une trentaine d'années plus tôt dans un goût mariant classique et baroque brabançon.

Louise et Édouard partagent leurs premiers jeux. En 1760, le ménage donne naissance à un deuxième fils, Charles. Mais cette charmante famille ne saurait suffire à satisfaire le goût de l'élévation sociale de l'entrepreneuse banquière. Madame de Nettine – tel est désormais son nom – est très désireuse d'asseoir sa famille dans la société. Ses deux fils étant morts en 1759 puis en 1766, elle va marier ses filles avec soin et, pour elle, rien ne vaut un mariage avec un Français, tant il est vrai que, de Bruxelles, Paris apparaît comme le sommet des élégances.

En 1760, la fille cadette de Matthias et Barbe, Rosalie, née en 1737, se marie à Jean-Joseph de Laborde. Ce mariage peut être considéré comme stratégique. Il permet aux Nettine d'établir des solidarités

familiales avec un groupe bancaire français des plus puissants. Issu d'une famille de négociants de Bayonne, né en 1724, Laborde s'est enrichi dans les importations, dans la spéculation immobilière mais aussi, avec une rapacité particulière, dans le commerce colonial et la traite des esclaves, puis s'est lancé dans la banque et la finance. Il est devenu, avec l'appui du duc de Choiseul, ministre de Louis XV, puis de Calonne, ministre de Louis XVI, le banquier de la cour en France. La dot est de 300.000 livres, accompagnée de 20.000 livres de diamants. Le ménage aura quatre enfants. Mais l'important, pour la banque *Nettine*, reste le partenariat avec cet homme très entreprenant, que nous retrouverons.

En 1761, une autre fille *Nettine*, Anne-Rose, née en 1739, convole avec un Français, à savoir le financier Joseph Micault d'Harvelay, né en 1723. L'époux est le petit-neveu et successeur du grand manieur d'argent Pâris de Montmartel, proche de la marquise de Pompadour. Châtelain de Courbeton et de Chessy, dans l'actuelle Seine-et-Marne, il a fait construire par Barré, architecte en vogue, son hôtel de la chaussée d'Antin, à Paris. Cette union, qui permet d'établir des liens familiaux entre les Pâris et les Laborde, est saluée par le ministre Choiseul.

Le 10 février 1762, Adrien-Ange Walckiers est nommé administrateur de la loterie en régie directe destinée à procurer des ressources nouvelles aux Pays-Bas autrichiens, avec 5.000 florins de gages annuels. Il est aussi nommé conseiller d'État, charge, cette fois, prestigieuse par ses aspects protocolaires. Cette dernière nomination – exceptionnelle – est toute politique, le gouvernement ayant un besoin pressant des fonds de la banque *Nettine*.

Un autre mariage fait, le 31 mai de cette même année 1762, entrer dans la famille un personnage bien illustratif du temps : Stanislas Desandrouin. Né en 1738, celui-ci épouse la cousine d'Édouard, Marie-Christine Walckiers de Gammarage. Pour témoigner de son bonheur conjugal, il bâtit un temple de l'amour dans sa propriété du Fresne-sur-Escout. Adeptes d'une vie joyeuse, ami du prince de Ligne, son éducation à Vienne lui vaut la sympathie des autorités autrichiennes. Mais le vicomte Desandrouin est surtout, malgré son jeune âge, un industriel et un investisseur avisé : cofondateur, en